



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 70254

Texte de la question

M. Joaquim Pueyo attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'offre d'accueil pour la petite enfance en milieu rural. Le Gouvernement a fixé en 2013 à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) l'objectif de créer 275 000 places d'accueil supplémentaires pour les 0-3 ans. Cet objectif conduira à augmenter de 20 % le nombre de places d'accueil disponible en 5 ans. Dans les territoires à faible densité de population, les structures collectives apparaissent plus difficiles à créer du fait de la nécessité d'atteindre une capacité d'accueil suffisante dans un périmètre raisonnable eu égard aux temps de transports. Pourtant il existe de réels besoins qui constituent trop souvent un frein au retour à l'emploi des femmes. Alors que se tiennent en ce moment les Assises de la ruralité, il lui demande quelles dispositions particulières pourraient être prises pour répondre aux difficultés spécifiques des territoires ruraux en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70254

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9965

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)